

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE ENTRE LES EXPERTS DE LA CEMAC ET LA CONFEDERATION PATRONALE GABONAISE

Le Secrétaire Général Adjoint de la Confédération Patronale Gabonaise (**CPG**) a rencontré, des consultants de la CEMAC, au premier étage de l'immeuble Les Frangipaniers, le mercredi 11 novembre 2009, à 17 heures.

Etaient présents :

Pour la CEMAC :

- **Monsieur Lamine SIAN**, expert macro économiste, chef de mission,
- **Monsieur André PLA**, expert douane, membre.

Pour la CPG :

- **Monsieur Régis LOUSSOU KIKI**, Secrétaire Général Adjoint.

Au terme des différents échanges effectués avec les acteurs administratifs et économiques des pays membres de la zone CEMAC, les consultants doivent être à même de :

- Proposer une simplification de la structure du TEC afin de le rendre plus efficient ;
- Aligner le TEC aux tarifs appliqués dans les autres pays de la configuration négociante APE de l'Afrique Centrale ;
- Déterminer l'impact du passage du TEC de 4 catégories, à taux à 3 catégories, 3 taux (5%, 10% et 20%) sur les finances publiques et sur les économies des Etats membres de la CEMAC.

On peut retenir de cet entretien que les difficultés d'importation de marchandises et les questions fréquemment posées par les opérateurs économiques du Gabon sont inhérentes à l'ensemble des pays de la sous région. Toutefois, les réformes amorcées par le Gabon, contrairement aux autres pays de la sous région, lui confèrent un avantage comparatif. Cependant, certaines propositions ont été faites au patronat en vue d'améliorer les processus de dédouanement des marchandises au Gabon :

1. Etablir une liste des opérateurs économiques agréés par la douane,
2. Créer un guichet unique au port pour toutes les formalités de dédouanement et de contrôle,
3. Supprimer le taux du TEC à 30%,
4. Revisiter la liste des produits de première nécessité,
5. Former et renforcer les capacités du personnel aux frontières.

La séance est levée à 18 heures.